

## Annexe 5 : Evaluation à mi-parcours du programme LEADER 2014-2020 du GAL Cœur d'Hérault

1

### I) Rappel du cadre de l'évaluation :

Pour la période 2014-2020, le GAL Cœur d'Hérault s'est vu attribuer en 2015 une enveloppe de fonds LEADER de **2 500 000 euros**, dont 650 000 euros d'enveloppe complémentaire conditionnée à la remise d'un bilan évaluatif à mi-parcours.

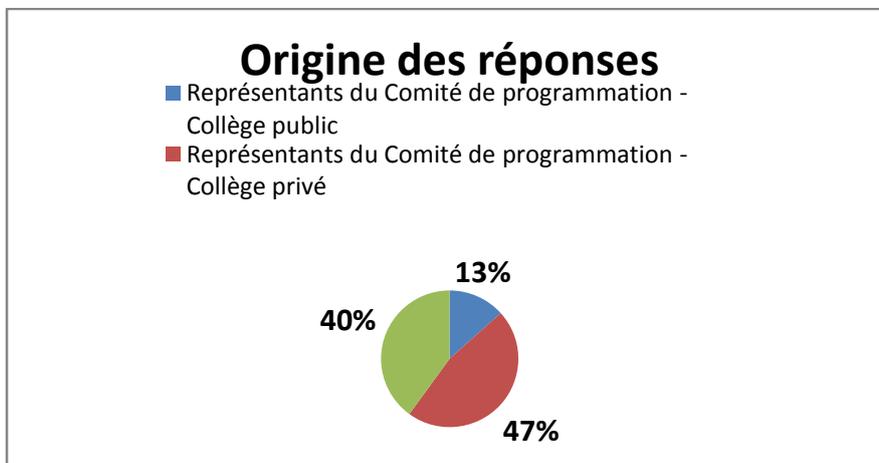
Afin de réaliser ce **bilan évaluatif à mi-parcours du programme LEADER en Cœur d'Hérault**, les membres du Comité de programmation et du Comité technique ont été invités à faire part de leur analyse de ce qui a été fait et de leurs souhaits et recommandations pour la suite du programme, **de deux manières possibles** :

- en répondant d'une part à un questionnaire en ligne, et d'autre part,
- en participant à une réunion de travail et d'échange vendredi 22 juin.

**La réunion du 22 juin** a réuni 8 personnes dont 2 membres du Comité de programmation et 6 membres du Comité technique. Certaines propositions ont pu être ainsi formulées et présentées au Comité de programmation du 29 juin.

**Le questionnaire a quant à lui reçu 17 réponses** (3 représentants du Collège public ; 8 représentants du Collège privé ; 6 représentants du Comité technique), mais seulement 15 ont pu être traitées en raison des contraintes de calendrier.

**NB : les 2 réponses reçues trop tardivement seront intégrées dans une prochaine mise à jour.** Ce travail d'évaluation pourra être prolongé dans une optique d'amélioration du fonctionnement du programme LEADER en Cœur d'Hérault.



Pour rappel, le questionnaire est en 2 parties, réparties sur 11 rubriques :

- Bilan quantitatif et fonctionnement du GAL (rubriques 1 à 2) ;
- Atteinte des objectifs par Fiche-Action (rubriques 3 à 11).

## A) Bilan quantitatif et fonctionnement du Gal Cœur d'Hérault sur la période avril 2016 - avril 2018 :

2

Depuis avril 2016, le Comité de programmation du GAL Coeur d'Hérault a sélectionné 35 projets et attribué **1 163 335 €** (montants programmés + votés en opportunité), ce qui représente un taux de consommation de 81% de la maquette de 1 429 250 € (hors animation-gestion du GAL).

Etat actuel de consommation de la maquette du GAL Cœur d'Hérault		MAQUETTE LEADER / FEADER après CoPro du 5 avril 2018		
Axes stratégiques et Intitulé des Fiches actions du GAL	MAQUETTE LEADER INITIALE	Montants programmés + opportunité	Taux de program ° prévis.	Solde Maquette actuelle
<b>Axe 1 Miser sur l'INNOVATION comme levier de développement et de création d'emplois durables en cœur d'Hérault</b>				
1.1 - Renforcer l'ingénierie locale, la mise en réseau, et les outils d'accompagnement à l'innovation sociale et économique	277 000 €	324 673 €	117%	<b>-47 673 €</b>
1.2 - Soutenir les projets innovants et/ou expérimentaux, au service de l'emploi et de la création d'activités en Cœur d'Hérault	176 000 €	88 394 €	50%	<b>87 606 €</b>
<b>Axe 2 Réussir la TRANSITION écologique et énergétique, facteur d'économie des ressources, de cohésion sociale &amp; dév. éco.</b>				
2.1 - Adapter nos entreprises et nos collectivités à la transition écologique et énergétique	294 000 €	264 225 €	90%	<b>29 775 €</b>
2.2 - Soutenir les projets... des acteurs écon. favorisant la transition, les nouv. comportements et la préserv ° des ressources	56 000 €	22 952 €	41%	<b>33 048 €</b>
<b>Axe 3 VALORISER et promouvoir les richesses et les savoir-faire du Cœur d'Hérault, sources de dév. et de rayonnement du territoire</b>				
3.1 - Préserver, promouvoir et augmenter la visibilité de l'excellence culturelle, paysagère, patrimoniale et des savoir-faire agricoles et artisanaux du territoire	294 000 €	304 238 €	103%	<b>-10 238 €</b>
3.2 - Soutenir le développement de prestations, de services et d'équipements correspondant aux attentes des clientèles liées à la destination « Cœur d'Hérault »	260 000 €	158 853 €	61%	<b>101 147 €</b>
<b>Axe 4 Coopération</b>				
4 - Encourager et développer les pratiques de coopération interterritoriale et transnationale en Cœur d'Hérault	72 250 €	0 €	0%	<b>72 250 €</b>
<b>TOTAL (Hors Animation GAL)</b>	<b>1 429 250 €</b>	<b>1 163 335 €</b>	<b>81%</b>	<b>265 915 €</b>
<b>Axe 5 Animation-Gestion du programme LEADER</b>				
5 - Soutenir l'animation, la gestion, la commun ° et l'évaluation du programme au service de la stratégie Locale de dév. Jusqu'en 2022	420 750 €	276 106 €	66%	<b>144 644 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 850 000 €</b>	<b>1 439 441 €</b>	<b>77,81%</b>	<b>410 559 €</b>

Quelques éléments de bilan quantitatifs (période avril 2016 à juin 2018) :

- 139 porteurs de projet accueillis par le GAL (1<sup>er</sup> accueil)
- 61 projets accompagnés par le GAL
- 35 projets sélectionnés avec une aide LEADER moyenne de 33 200 €

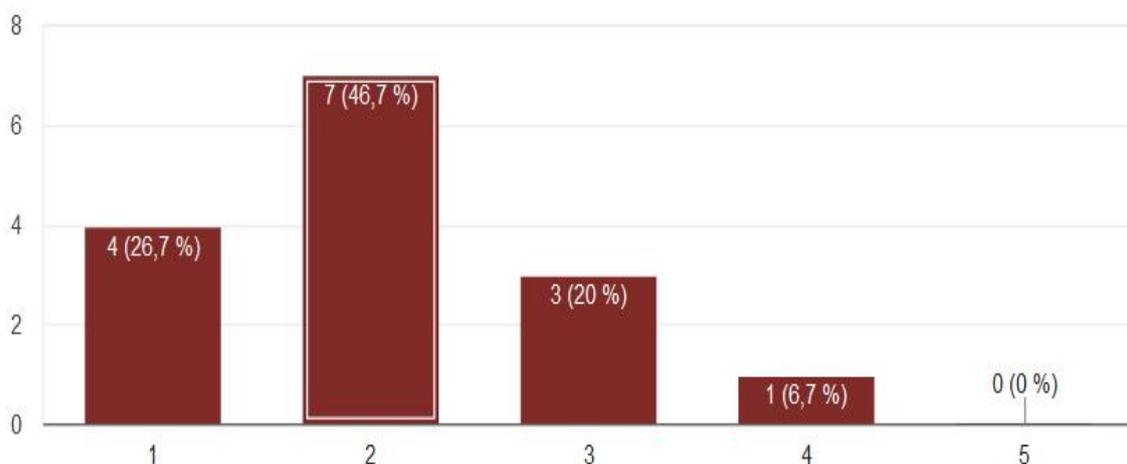
Projets	Total Dépenses	Total Aides FEADER	Total Cofinancements
Programmés	1 679 775 €	862 008 €	339 090 €
Votés en opportunité	1 331 949 €	577 453 €	319 734 €
<b>Total program. + opportunité</b>	<b>3 011 724 €</b>	<b>1 439 461 €</b>	<b>658 824 €</b>

- 11 projets **publics** avec une aide moyenne de 47 700 €
- 24 projets **privés** avec une aide moyenne de 26 600 €
- 24 projets **collectifs** avec une aide moyenne de 37 200 €
- 11 projets **individuels** avec une aide moyenne de 24 600 €
- 19 projets **d'investissement** avec une aide moyenne de 30 200 €
- 11 projets de **fonctionnement** avec une aide moyenne de 54 300 €
- 8 projets **mixtes** (fonct + invest) avec une aide moyenne de 33 500 €
- 19 projets **d'échelle GAL** Pays Cœur d'Hérault
- 2 d'échelle **intercommunale**
- 17 d'échelle **communale**

### 1) Que pensez-vous de ces résultats au plan quantitatif ?

(échelle de 1 - très satisfaisant à 5 - pas satisfaisant)

15 réponses



### 2) Si vous n'êtes pas assez ou pas satisfaits de ces résultats, merci de préciser ce que vous souhaitez

5 réponses

- Une consommation trop rapide du fait de l'augmentation trop importante des plafonds
- L'esprit de base de LEADER n'était pas de se substituer aux autres financeurs possibles, mais de soutenir l'innovation là où aucune collectivité n'était prête à aller. Il y a encore (un peu) trop de projets, notamment portés par des structures publiques, qui demandent des aides à LEADER pour des actions "classiques".

☞ *Remarque Equipe technique GAL : la volonté d'innover dans les projets LEADER se trouve parfois limitée si aucun cofinancement n'est trouvé. Une ligne de contreparties LEADER est une aide précieuse pour favoriser l'innovation quand les financements classiques ne sont pas possibles.*

- Une meilleure information auprès du grand public ; beaucoup de porteurs de projets, notamment publics, me semblent par ailleurs bien informés des procédures et sont en quelque sorte "privilégies" dans leurs démarches.
- Une meilleure connaissance de ces subventions au plus grand nombre
- Une répartition privé (entreprises)/public inégale (5 SAS pour 38 projets !) Méthodes de sélection ou de remontées d'information vers les entreprises inadaptées. Définition des enjeux économiques à préciser. Co financement difficile à obtenir pour une entreprise et plus aisé pour une structure publique ou associative

☞ *Remarque Equipe technique GAL :*

*Eléments de réponse sur la répartition des aides entre public et privé :*

*Sur 35 projets, 24 projets étaient portés par des acteurs privés :*

- 13 acteurs dans le champs de l'Economie sociale et solidaire (12 associations, 1 SCIC)
- 10 entreprises privées (nb : 10 sociétés EURL /SARL / SAS)
- 1 syndicat
- 1 SCI

*Par ailleurs, il faut rappeler certains freins existant pour les entreprises privées, en particulier sur la période 2016-2017 :*

- La nouvelle répartition des compétences entre collectivités (Loi Notre) et la fusion des Régions a retardé les possibilités de cofinancer les entreprises privées - la Région Occitanie ayant voté ses nouveaux dispositifs d'aide à l'économie entre juillet 2017 et début 2018.
- seuls les maitres d'ouvrages publics peuvent directement appeler du financement LEADER sans obligation d'un cofinancement public.

### 3) Quelles mesures correctives devraient être prises par le Comité de programmation pour améliorer la programmation à venir ?

Liste de propositions	Votes
Recourir à des appels à projet ciblé sur un objectif précis, en visant une meilleure qualité de sélection	8
Abaisser les plafonds de subvention pour financer un plus grand nombre de projet (Nb plafonds actuels 100 000 euros pour les projets collectifs / 75 000 euros pour les projets individuels)	5
Aucune mesure nécessaire	2
Réduire les priorités par Fiche-action	1

#### Autres suggestions :

#### 7 réponses

- Diviser par 2 les plafonds de subvention
- Sur certaines fiches : appels à projets, sur d'autres : réduction des subventions
- Surtout donner la possibilité de ne pas atteindre le plafond, même s'il s'agit d'un projet éligible mais sur lequel le plafond est considéré comme trop important. On peut imaginer des dossiers présentant des degrés différents. Peut-être compliquer à gérer pour vous ?
- Trouver des cofinanceurs permettant d'appeler les fonds LEADER (pb du cofinancement)
- Permettre, malgré les plafonds d'attribuer une aide inférieure au plafond. Certains projets ont besoin d'un appui plus important, c'est en ce sens que nous avons imaginé de surélever les plafonds. Cela a un effet pervers : tous les projets cherchent évidemment à aller au maximum de subvention. Est-il possible d'envisager un système où le copro aurait des critères qui lui permette de définir s'il aide le projet seulement en partie (en deça de la demande par exemple ?) sans compromettre pour autant les projets....???
- Définir des priorités économiques et améliorer les informations vers les entreprises
- Plus de communication depuis l'agence de développement économique, presse...

### 4) Animation et gouvernance du GAL

En moyenne par an, l'équipe technique organise 3 à 4 Comités de programmation et 7 à 8 Comités techniques préparatoires.

Depuis le démarrage du programme en 2016, 11 Réunions d'ANIMATION collectives avec les membres du CoPro et du Cotech ont été organisées : 4 groupes de travail mis en place : sur les critères de sélection, sur la sur la coopération, sur l'AAP Tourisme, sur l'évaluation + 1 journée d'échange (2016)

En terme de COMMUNICATION, l'équipe technique a mis en place près de 21 actions ou supports de communication : Mise à jour de la rubrique LEADER sur le Site internet du Sydel + Impression de Plaquettes, Affiches A3, Kakemono, chemises cartonnées + 1 Guide des membres du Comité de programmation + 5 réunions d'information sur le programme + 9 articles de presse sur le programme LEADER

#### 4-a) Quels sont pour vous les aspects positifs en termes d'organisation des comités / d'animation /de communication

14 réponses

- Qualité des débats en comité de programmation ; bonne participation des membres ; importance du comité technique préparatoire
- Echanges ouverts à tous
- Présentation par les porteurs de projets ; documents reçus en amont ; professionnalisme de l'équipe d'animation du GAL
- Qualité des échanges et des relations partenariales en cotech
- Implications des partenaires via les comités
- Communication forte sur le programme relayée sur le territoire par les communautés de communes.
- La régularité des réunions et la bonne communication sur le programme permet d'avoir une vision globale
- Fiches projets, préparation et l'animation. Nb : retravailler les présentations des projets quand les porteurs sont membres du Gal (charte déontologique à imaginer)
- Construction progressive, en comité technique mais aussi en comité de programmation, d'une sorte d'expertise collective, appropriation progressive du sens dans lequel aller. Débat qui devient plus intéressant en comité de programmation.
- Tout va bien
- Bonne communication en direction des membres du GAL
- L'approche collégiale et la qualité d'analyse des dossiers préparés
- L'organisation et la planification donnent entière satisfaction.
- La matérialisation de la communication

#### 4-b) Quels sont pour vous les points à améliorer en termes d'organisation des comités / d'animation / de communication ?

13 réponses

- Communication sur les projets à renforcer
- Mettre en place une plateforme collaborative
- Caler un planning des réunions de comités
- Des Coprog plus réguliers éviterait des phénomènes de pression à des dates rares
- Manque une implication des consulaires (notamment comité techniques) - longueur des comités de programmations - délais et calendrier (besoin de court terme notamment pour les projets privés)
- Beaucoup de réunions 'globales', parfois longues et difficiles à suivre quand on a un champ d'intervention ciblé (tourisme pour nous). Privilégier les groupes de travail techniques thématiques pour la préparation des COPRO ?
- S'assurer que les membres qui siègent pour leur comcom ont bien les infos en amont de leur territoire ce n'est pas toujours le cas pour le Lodévois Larzac peut être présenter les compte rendus des comités en bureau ou ca du Sydel
- Un temps trop long d'attente entre chaque comité de programmation ; des comités de programmation qui ont un ordre du jour trop chargé, qui limite de fait les espaces d'échange. Attention à ne pas se lancer dans les débats en présence des porteurs de projet
- Peut-être prévoir des moments de réflexion sur ce qui serait bon pour le territoire et pourrait avantageusement bénéficier d'un soutien de LEADER. Il ne s'agit pas de se substituer aux initiatives privées et publiques, mais plutôt de stimuler l'émergence de projets (on est dans

- l'innovation) en allant jusqu'à éventuellement identifier les organismes qui pourraient être porteurs de ces projets bénéfiques pour le territoire, mais qui ne proposent rien spontanément.
- Au terme de cette période de fonctionnement, j'ai le sentiment d'un "entre-soi", cad les aides vont souvent vers des porteurs qui gravitent autour du comité de sélection (communes dont les maires sont au GAL, organismes dépendant de com Com..., etc..). Les mieux informés sont les 1ers servis, il me semble. Par ailleurs ces organismes ont des facilités pour monter les projets (Le Sillon, Somnambule, etc, pour n'en nommer qu'un), puisque les services techniques scène chargent pour eux. Il n'y a dès lors plus d'égalité des chances. Une information plus ciblée sur des publics permettrait peut-être de remédier à cette tendance.
  - Il faut améliorer la communication pour le porté à connaissance des fonds LEADER auprès des porteurs de projets.

*☞ Commentaire équipe technique GAL : Oui, mais compte tenu de l'avancement du programme, il est nécessaire d'avoir une communication plus ciblée sur des objectifs prioritaires du territoire, pas ou peu satisfaits.  
Pourquoi pas des appels à manifestations d'intérêt / ou des appels à projet. ??*

- **Un rappel téléphonique pour inciter les personnes à s'y rendre ou investir**

*☞ Commentaire équipe technique GAL\_ : quelques propositions peuvent être envisagées en réponse :*

- *Planning des comités à l'année ? plate-forme collaborative ?*
- *Des temps de réflexion collective autour des priorités pour notre territoire, pour aider à l'émergence de certains projets dans chaque axe de la stratégie*
- *Une communication ciblée vers certains porteurs de projet et certains objectifs (Appels à projet / appel à manifestation d'intérêt ...)*
- *Des rencontres entre porteurs de projet*

## B) Atteinte des objectifs par Fiche-Action :

Pour chacune des 8 Fiche-Action (1.1 ; 1.2 ; 2.1; 2.2; 3.1; 3.2 + 4-coopé ; 5-Anim GAL), vous trouverez un rappel des objectifs, la liste des projets sélectionnés, la question évaluative et les indicateurs de la FA.

En termes d'indicateurs, les valeurs atteintes par le GAL correspondent à des données provisoires issues de projets pour la plupart non terminés.

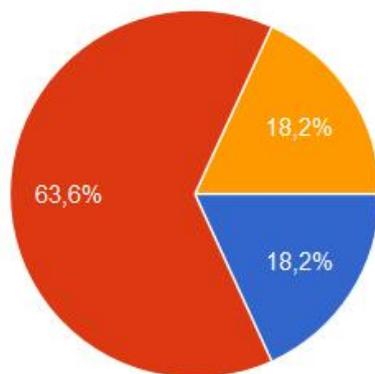
## FA 1.1 - Renforcer l'ingénierie locale, la mise en réseau, et les outils d'accompagnement à l'innovation sociale et économique

N°	Citez le Projet le plus emblématique de la FA 1.1	Maitres d'ouvrage	Nbre de votes par projet
1	Roul'Contact : Lieu itinérant d'animation et d'alimentation	Association Terre-Contact	1
2	Conception et réalisation d'espaces de jeux libres basés sur le recyclage	Ass. Compagnie des jeux	1
3	<b>Plate-forme coopérative pour l'emploi partagé en Cœur d'Hérault</b>	<b>Ass. GEEP</b>	<b>4 (36%)</b>
4	Tiers Lieux du Cœur d'Hérault	SYDEL Pays Cœur d'Hérault	1
5	<b>Espace création, initiative et entrepreneuriat</b>	<b>MLJ</b>	<b>3 (27 %)</b>
6	Café associatif (Familles rurales), St Jean de Fos	Ass. Familles Rurales de St Jean de Fos	1
7	Création d'un pôle rural de services et de commerces (réhabilitation de l'ancienne distillerie coopérative)	Mairie de Plaissan	
8	Formation innovante aux métiers de la pierre - chantier réhabilitation Chapelle St Mammère à Plaissan	CRFP	

9

Quel est pour vous l'objectif de la FA 1.1 auquel les projets ont le mieux répondu ?

11 réponses



- A. La sensibilisation des acteurs sociaux-économiques aux enjeux de l'innovation transversale.
- B. L'accompagnement à la structuration et aux synergies entre acteurs sociaux-économiques multiples et diversifiés.
- C. Le renforcement des dispositifs d'accompagnement et les outils au service de l'innovation transversale et de l'entrepreneuriat

<b>Quel est pour vous l'objectif à renforcer sur la FA 1.1 ?</b>	<b>10 réponses</b>
A. La sensibilisation des acteurs sociaux-économiques aux enjeux de l'innovation transversale.	<b>1 votes</b>
B. L'accompagnement à la structuration et aux synergies entre acteurs sociaux-économiques multiples et diversifiés.	<b>2 votes</b>
C. Le renforcement des dispositifs d'accompagnement et les outils au service de l'innovation transversale et de l'entrepreneuriat	<b>2 votes</b>

**Autres suggestions :**

- Favoriser les initiatives collectives et les initiatives partenariales à vocation territoriale
- Structuration
- Dimension développement économique (on reste beaucoup sur des projets à forte dimension sociale)
- Mise en réseau
- Créer des rencontres entre les porteurs de projet
- La mise en réseau
- Plus d'innovations économiques

**Question évaluative et indicateurs de la FA 1.1**

Question évaluative	De quelle manière les projets et actions ont permis la mobilisation de partenaires issus d'horizons différents ?		
Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible 2020	Valeur atteinte par le GAL
Réalisation	Nb d'opérations de soutien à l'innovation créées et mises en place	15	5
Réalisation	Nb de dispositifs de mutualisations soutenus	4	7
Réalisation	Nb de personnes sensibilisées à l'innovation	150	140
Résultats	Evolution de la structuration des filières du territoire	plus 2	

**Pensez-vous que la question évaluative de la FA 1.1 soit adaptée ? avez-vous une nouvelle proposition de question ou un autre indicateur plus adapté à suggérer ?**

**8 réponses :**

- oui (3)
- oui, la question est adaptée.
- RAS
- peu finalement de projet sur réellement de la mise en réseau territoriale. Peut-être un frein serait la nécessité d'avoir un seul porteur de projet même sur des projets collectifs, identifié comme chef de file et qui doit assumer seul la partie autofinancement et surtout trésorerie.
- Oui
- non

**Proposition du Groupe de travail pour resserrer les priorités de la FA =>**

**Mettre l'accent sur les projets de mise en réseau / projets d'animation collective d'entreprises (« Clusters »...)**

## 1.2 Soutenir les projets innovants et/ou expérimentaux, au service de l'emploi et de la création d'activités en Cœur d'Hérault

N°	Citez le Projet le plus emblématique de la FA 1.2	Maitres d'ouvrage	Nbre de votes
1	Faisabilité d'une solution alternative pour la couverture périodique des installations de stockage de déchets (sur le site ISDND* de Soumont (34700))	SAS Ouattitude	4
2	Développement des capacités de production d'Oyas environnement	SAS Oyas environnement	3
3	Développement de l'activité par la fabrication et la commercialisation du produit MosaiBox	SAS Naovia	2
4	Réalisation de tests et pré-séries sur un nouveau dispositif médical de prévention et guérison des escarres - "Le Kineball"	SAS Premeca	3

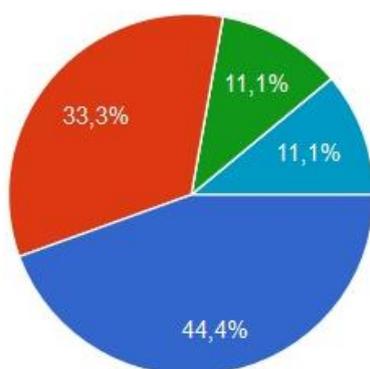
11

### Objectifs opérationnels de la FA :

- A. D'un appui à l'émergence et à l'impulsion des projets innovants au sein des entreprises ou des organisations.
- B. D'un accompagnement à la mise en œuvre de projets pilotes et expérimentaux.
- C. D'une modernisation des moyens et une montée en compétences des entreprises ou des organisations.
- D. D'un accroissement de la visibilité des entreprises et l'accès à de nouveaux marchés (régionaux-nationaux-internationaux).
- E. D'une meilleure intégration des entreprises ou des agents économiques au sein de l'environnement socio-économique régional.

### Quel est pour vous l'objectif de la FA 1.2 auquel les projets ont le mieux répondu ?

9 réponses



- A. Un appui à l'émergence et à l'impulsion des projets innovants au sein des entreprises ou des organisations.
- B. Un accompagnement à la mise en œuvre de projets pilotes et expérimentaux.
- C. Une modernisation des moyens et une montée en compétences des entreprises ou des organisations.
- D. Un accroissement de la visibilité des entreprises et l'accès à de nouveaux marchés (régionaux-nationaux-internationaux).
- E. Une meilleure intégration des entreprises ou des agents économiques au sein de l'environnement socio-économique régional.
- A et B

### Quel est pour vous l'objectif à renforcer sur la FA 1.2 ?

4 réponses :

- B. un accompagnement à la mise en œuvre de projets pilotes et expérimentaux.
- D. un accroissement de la visibilité des entreprises et l'accès à de nouveaux marchés (régionaux-nationaux-internationaux).
- A. un appui à l'émergence de projets innovants...

Autres suggestions : Donner plus de visibilité grand public aux projets soutenus

## Question évaluative et indicateurs de la FA 1.2

Question évaluative	De quelle manière les projets et actions ont permis de contribuer à la pérennisation des entreprises accompagnées ?		
Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible 2020	Valeur atteinte par le GAL
Réalisation	Nb d'actions expérimentales/projets pilotes réalisés	6	3
Réalisation	Nb d'installation d'entreprises	2	1
Réalisation	Nb de campagnes de financements participatifs	3	2
Résultats	Taux de pérennisation à 3 ans des nouvelles entreprises accompagnées	80% sur 3 ans	
Résultats	Taux de pérennisation à 5 ans des nouvelles entreprises accompagnées	75% sur 5 ans	

12

Pensez-vous que la question évaluative de la FA 1.2 soit adaptée ? avez-vous une nouvelle proposition de question ou un autre indicateur plus adapté à suggérer ?

### 6 réponses

- Question trop difficile à renseigner
- RAS
- Autre question évaluative : De quelle manière les projets et actions ont permis de contribuer à l'expérimentation et à la différenciation des entreprises accompagnées ?
- Oui (Question évaluative adaptée)
- Oui (Question évaluative adaptée)
- Je ne sais pas

Propositions du Groupe de travail pour resserrer les priorités de la FA

=> privilégier :

- des projets contribuant à au moins 2 axes de la stratégie

- les projets d'entreprises créant de l'emploi / insérées dans le tissu économique local / faisant travailler des prestataires locaux...

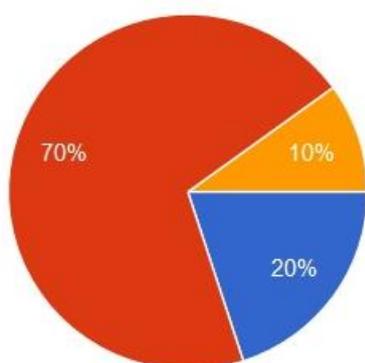
## 2.1 Adapter nos entreprises et nos collectivités à la transition écologique et énergétique

N°	Citez le Projet le plus emblématique de la FA 2.1	Maitres d'ouvrage	Nb de votes
1	Création d'une Miellerie collective associative de territoire	Syndicat départemental des apiculteurs de l'Hérault	1
2	<b>Création d'une plateforme de tri et de recyclage</b>	<b>SCIC La Feuille d'Erable Hérault</b>	<b>5</b>
3	Création du jardin partagé de Péret	Association Asphodèle	
4	Développement des bureaux partagés de Montpeyroux	Mairie de Montpeyroux	1
5	Le compostage partagé, une action de quartier qui amène du sens et du lien social pour les habitants	Association Terre en Partage	1
6	Projet de développement de la Recyclerie	Ass. Recyclerie du Lodévois	2
7	Domaine de Campeyroux : favoriser l'installation hors cadre familial...	Ville de Lodève	2
8	Investissements innovants pour le tri sélectif pour les écofestivals du Cœur d'Hérault (seul le projet 1 a été approuvé ; projet 2 ajourné)	Syndicat Centre Hérault	1

13

Quel est pour vous l'objectif de la FA 2.1 auquel les projets ont le mieux répondu ?

10 réponses



- A. La sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux de la transition écologique et énergétique, ainsi qu'à la croissance verte.
- B. Le développement et l'accompagnement des démarches de transition écologique et énergétique dans les filières économiques locale...
- C. L'accompagnement des démarches d'intégration de la responsabilité sociétale et environnementale (RSE)...

Quel est pour vous l'objectif à renforcer sur la FA 2.1 ?	7 réponses
A. La sensibilisation des acteurs locaux aux enjeux de la transition écologique et énergétique, ainsi qu'à la croissance verte.	2 votes
B. Le développement et l'accompagnement des démarches de transition écologique et énergétique dans les filières économiques locales et dans une approche citoyenne.	3 votes
C. L'accompagnement des démarches d'intégration de la responsabilité sociétale et environnementale (RSE) dans les pratiques et les projets.	3 votes

Autre suggestion : **renforcer les relations public/privé**

## Question évaluative et indicateurs de la FA 2.1

Question évaluative	De quelle manière les projets et actions ont permis le développement de démarches RSE sur le territoire ?		
Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible 2020	Valeur atteinte par le GAL
Réalisation	Nb de projets collectifs relatifs au Plan Climat Energie Territorial (PCET)	4	8
Réalisation	Nb de personnes ayant participé ou participantes aux actions de sensibilisation, information	300	570
Réalisations	Nb de projets pilotes réalisés dans le domaine de la transition énergétique et écologique	3	5
Résultats	Evolution du nb d'actions RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale) soutenues	plus 10	6

14

Pensez-vous que la question évaluative de la FA 2.1 soit adaptée ? avez-vous une nouvelle proposition de question ou un autre indicateur plus adapté à suggérer ?

9 réponses :

- Suggestion : en quoi le projet va contribuer à une action du Plan Climat Energie Territorial ?
- Je ne pense pas que cette question soit adaptée.
- RAS
- De quelle manière les projets et actions ont permis le développement de démarches RSE sur le territoire et la mise en place de nouvelles pratiques et les transitions dans les organisations publiques et privées
- Oui, question adaptée
- Au sens strict de la RSE, la question ne me paraît effectivement pas adaptée. pas d'idée pour le moment
- Oui, question adaptée
- Je n'ai aujourd'hui pas d'autre indicateur à proposer ; par ailleurs je considère ne pas avoir assez d'informations ici (et le temps et les moyens me manquent pour retourner vers les fiches) pour juger de la pertinence de la question évaluation.
- Oui, question adaptée

Proposition du Groupe de travail pour resserrer les priorités de la FA => RAS

Proposition du Groupe de travail de nouvelle question évaluative

=> en quoi le projet va contribuer à une action du Plan Climat Energie Territorial ? pour rester cohérent avec les critères de sélection et les indicateurs de cette FA

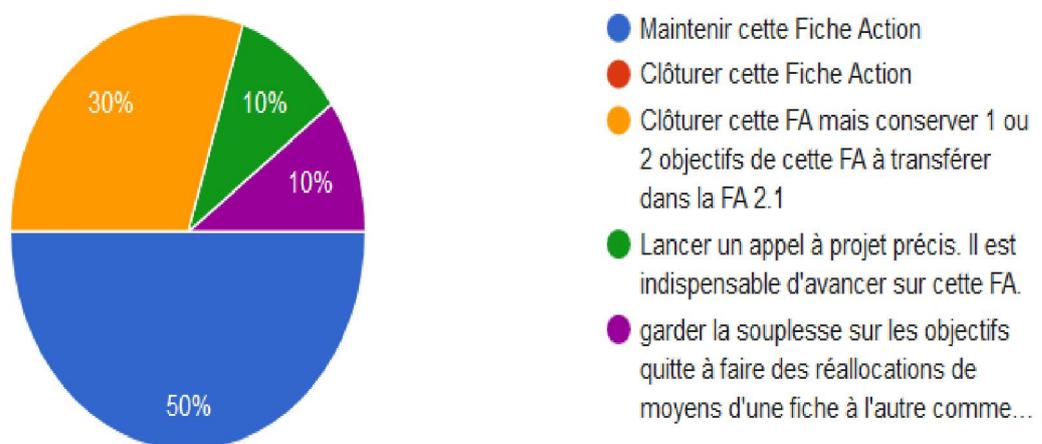
## 2.2 Soutenir les projets et démarches des acteurs économiques et des collectivités favorisant la transition, les nouveaux comportements et la préservation des ressources

1 seul Projet programmé !	Maitres d'ouvrage
Amélioration des performances énergétiques et valorisation architecturale du restaurant l'Ami paradis en site classé à Mourèze	Eurl Globo

15

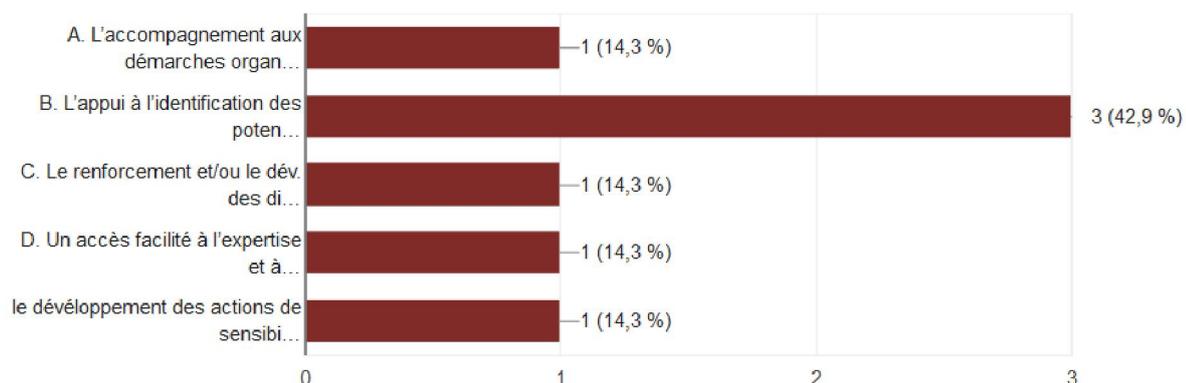
Un seul projet ayant été retenu sur cette FA, que pensez-vous qu'il faudrait faire ?

10 réponses



Objectif ou thématique prioritaire de la FA qui devrait être transféré dans la FA 2.1 :

7 réponses



- A. L'accompagnement aux démarches organisationnelles et opérationnelles qui visent la préservation des ressources locales au sein des établissements, des organisations.
- B. L'appui à l'identification des potentiels d'activité liés à l'économie de la croissance verte.
- C. Le renforcement et/ou le développement des dispositifs et outils de mise en œuvre des finalités du développement durable et de la transition énergétique et écologique.
- D. Un accès facilité à l'expertise et à l'investissement.

## Question évaluative et indicateurs de la FA 2.2

Question évaluative	De quelle manière les projets et actions ont contribué à l'évolution des pratiques en termes de transition énergétique et écologique ?		
Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible 2020	Valeur atteinte par le GAL
Réalisation	Nb d'études d'expertise sur les enjeux environnementaux et/ou énergétiques soutenus	5	0
Réalisation	Nb d'entreprises ayant intégré un process d'éco-conception	3	1
Réalisation	Nb de process, d'actions de managements environnementaux engagés	5	1
Résultats	Evolution du nb d'implantation d'activités liées à la transition énergétique et écologique	plus 2	0

Pensez-vous que la question évaluative de la FA 2.2 soit adaptée ? avez-vous une nouvelle proposition de question ou un autre indicateur plus adapté à suggérer ?

6 réponses :

- RAS
- Pourquoi cela n'a t il pas eu plus de succès ?
- Oui (question adaptée)
- Je n'ai pas d'avis faute d'information
- Non (pas de suggestion)
- Respect du site naturel

Proposition du Groupe de travail pour resserrer les priorités de la FA :

=> regrouper cette FA avec la FA 2.1, en conservant l'objectif B sur l'identification des potentiels de la croissance verte

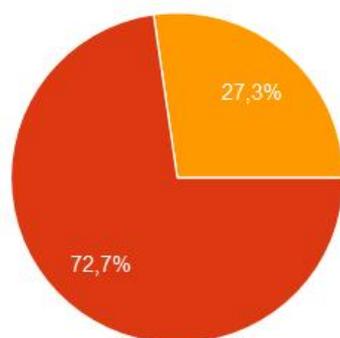
### 3.1 Préserver, promouvoir et augmenter la visibilité de l'excellence culturelle, paysagère, patrimoniale et des savoir-faire agricoles et artisanaux du territoire

N°	Citez le Projet le plus emblématique de la FA 3.1	Maitres d'ouvrage	Nb de votes
1	Etude prospective pour l'identification d'un réseau d'acteurs dans la réalisation du village expérimental de <u>Cantercel</u> et sollicitation des partenaires prioritaires	Association Sens Espace Europe	2
2	Etudes préalables à la réhabilitation de la cave coopérative de Saint Jean de la Blaquièrre dans le cadre d'un projet de dével. économique local ( <u>Hôtel de Caves</u> )	CCLL	4
3	Temps fort "A Cœur Ouvert" Scènes Associées	OCVH	
4	Mise en œuvre du projet lié au Label « Vignobles et Découvertes » - phase 1	SYDEL du Pays Cœur d'Hérault	4
5	Création d'une boutique de producteurs à Gignac	Association Escalé Locale	3
6	Les Rendez-vous de Francis Hallé en Vallée de l'Hérault	Agence Museo	1
7	Sydel - Label V & D 2è phase	SYDEL Pays Cœur d'Hérault	
8	Scènes Associées en Cœur d'Hérault - phase 2	Théâtre Le Sillon	

17

Quel est pour vous l'objectif de la FA 3.1 auquel les projets ont le mieux répondu ?

11 réponses



- A. La sensibilisation des acteurs aux enjeux de préservation et à la connaissance des patrimoines ( naturels, culturels, architecturaux) d...
- B. L'accompagnement et la valorisation des démarches de qualité à l'échelle du territoire, des savoir-faire et des acteurs locaux.
- C. Le renforcement de l'action, des dispositifs et des outils du pôle « nature, culture et patrimoine » du C...

Quel est pour vous l'objectif à renforcer sur la FA 3.1 ?	Votes
A. La sensibilisation des acteurs aux enjeux de préservation et à la connaissance des patrimoines (naturels, culturels, architecturaux) du Cœur d'Hérault.	2 votes
B. L'accompagnement et la valorisation des démarches de qualité à l'échelle du territoire, des savoir-faire et des acteurs locaux.	4 votes
C. Le renforcement de l'action, des dispositifs et des outils du pôle « nature, culture et patrimoine » du Cœur d'Hérault.	

Autres suggestions :

- La sensibilisation des acteurs aux enjeux de préservation de notre patrimoine
- Accompagner la montée en gamme qui doit créer du développement économique et touristique

## Question évaluative et indicateurs de la FA 3.1

Question évaluative	De quelle manière les projets et actions ont permis d'accroître la fréquentation touristique sur le territoire ?		
Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible 2020	Valeur atteinte par le GAL
Réalisation	Nb de dispositifs de mutualisation soutenus	5	7
Réalisation	Nb de supports de sensibilisation ou nb d'opérations d'animations / d'évènements créés et mis en place	10	36
Résultats	Evolution du taux de fréquentation des équipements culturels et sites patrimoniaux	plus 15%	

Pensez-vous que la question évaluative de la FA 3.1 soit adaptée ? avez-vous une nouvelle proposition de question ou un autre indicateur plus adapté à suggérer ?

### 9 réponses :

- Cibler plutôt/aussi des indicateurs permettant d'évaluer l'impact sur la population locale (renforcement de l'identité territoriale, attachement au patrimoine local).
- RAS
- De quelle manière les projets et actions ont permis d'accroître la fréquentation touristique sur le territoire et/ou la visibilité des acteurs et des ressources du CH?
- Les projets de la 3.1 ne sont pas à seule visée touristique... je ne vois pas le lien entre l'action 3.1 et la question évaluative...
- Oui (question adaptée)
- la question évaluative est très restreinte car "l'excellence culturelle, paysagère, patrimoniale et des savoir-faire agricoles et artisanaux du territoire" ne peut se mesurer uniquement à l'aune d'une fréquentation touristique, qui d'ailleurs sera influencée par bien d'autres aspects (météo, contexte économique global, etc.) et dont je ne suis pas sûre que nous ayons d'ailleurs aujourd'hui tous les outils de mesure effectif.
- Oui (question adaptée)
- Pas d'avis

Proposition du Groupe de travail pour resserrer les priorités de la FA :

Constat : par nature ce sont des projets portés plutôt par des collectivités publiques et avec des assiettes de dépenses importantes.

Cette FA devrait être limitée aux projets structurant donnant de la visibilité à la destination culturelle et touristique Cœur d'Hérault (Grands Sites ...)

Devraient être écartés : les projets pouvant être financés par des dispositifs habituels (cela reste à clarifier) ainsi que les projets de mise en valeur patrimoniale de petite échelle (mais qui ne sont pas les plus coûteux...).

Proposition de question évaluative :

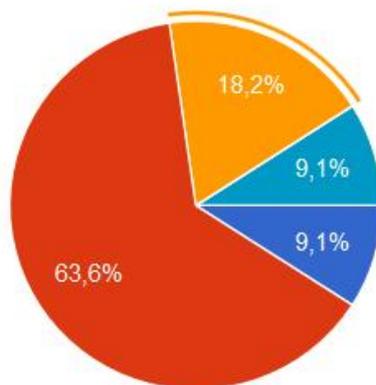
De quelle manière les projets et actions ont permis d'accroître la fréquentation touristique sur le territoire et/ou la visibilité des acteurs et des ressources du CH?

**3.2 Soutenir le développement de prestations, services et équipements correspondant aux attentes des clientèles liées à la destination « Cœur d'Hérault »**

N°	Citez le Projet le plus emblématique de la FA 3.2	Maitres d'ouvrage	Classement et Votes en % 8 réponses
1	Réhabilitation du Domaine de Saint Charles : chambres d'hôtes de charme et historiques dans un ancien moulin, salle de réception et parc aménagé	SCI Domaine de Saint Charles	
2	Création d'un parcours spéléo à la Grotte de Clamouse (2 <sup>e</sup> tranche)	SARL G. Vila - Grotte de Clamouse	6
3	Construction d'un Parc Acrobatique en hauteur (PAH) à Aniane	SARL ADAV	
4	Matériels nautiques et de sécurité - Base nautique du Salagou - Baie des Vailhés	Ass. Base nautique du Salagou	3
5	Projet d'investissement de la Base de plein air du Salagou (côté Clermont)	Base de Plein Air du Salagou	1
6	Auberge de jeunesse, St Jean de Fos ("Le diablotin")	SAS Le Diablotin	1

Quel est pour vous l'objectif de la FA 3.2 auquel les projets ont le mieux répondu ?

11 réponses



- A. Le développement des secteurs d'activités autour de la valorisation d...
- B. L'émergence de projets touristiques originaux, de qualité et/ou inédits sur...
- C. L'accompagnement de l'ensemble des acteurs dans la perception de cli...
- D. La sensibilisation à une approche touristique durable auprès des acteu...
- E. La professionnalisation et l'adapta...
- le développement d'activités de loisir...

Quel est pour vous l'objectif à renforcer sur la FA 3.2 ?	6 réponses :
A. Le développement des secteurs d'activités autour de la valorisation des patrimoines et de la création culturelle.	1
B. L'émergence de projets touristiques originaux, de qualité et/ou inédits sur le territoire.	3
C. L'accompagnement de l'ensemble des acteurs dans la perception de clientèles complémentaires et l'adaptation des offres et services qu'il est nécessaire d'engager pour les cibler.	3
D. La sensibilisation à une approche touristique durable auprès des acteurs concernés.	
E. La professionnalisation et l'adaptation aux nouvelles tendances de consommation touristique de la part des acteurs économiques, et notamment les acteurs touristiques, agro-touristiques ou culturels.	2

**2 autres suggestions :**

**Emergence de projets touristiques originaux, axés sur la valorisation des patrimoines**  
**Complémentarité des offres touristiques**

## Question évaluative et indicateurs de la FA 3.2

Question évaluative	De quelle manière les projets et actions ont permis le développement d'initiatives en faveur de la biodiversité ?		
Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible 2020	Valeur atteinte par le GAL
Réalisation	Nb de prestataires touristiques implantés ou créés	4	4
Réalisation	Nb de produits touristiques créés	4	4
Résultats	Evolution du nb de projets en faveur de la biodiversité	plus 3	4
Résultats	Evolution du nb d'établissements labellisés	plus 3	4

Pensez-vous que la question évaluative de la FA 3.2 soit adaptée ? avez-vous une nouvelle proposition de question ou un autre indicateur plus adapté à suggérer ?

### 8 réponses :

- Question évaluative sur la biodiversité trop restrictive
- Les projets et actions de cette FA ne servent pas le développement d'initiatives en faveur de la biodiversité
- RAS
- De quelle manière les projets et actions ont permis le développement d'initiatives et l'évolution de l'offre, de sa diversité au regard des exigences requises d'une "destination" ?
- Oui question adaptée
- Oui question adaptée
- Clairement non ! le titre de la fiche action est autour du tourisme pour le coup, et la question autour de la biodiversité... Il faudrait mieux qualifier la question "des attentes des clientèles du Coeur d'hérault"....
- Oui question adaptée
- Initiatives en faveur de la biodiversité ?? Cela ne me paraît pas l'essentiel. Ma proposition : Innovations qualitatives dans le domaine de l'accueil touristique

### Proposition du Groupe de travail :

Faire ressortir dans la présentation les résultats de l'Appel à projet en-cours.

Propositions pour resserrer les priorités de la FA => la réflexion autour de l'Appel à projet a déjà permis de resserrer les priorités et de cibler la communication.

Une 2<sup>e</sup> édition de l'appel à projet pourrait être envisagée si l'on veut permettre l'émergence de projets d'hébergements de groupe qui sont plus longs à concrétiser.

Proposition de question évaluative / indicateurs : remplacer biodiversité par « développement durable »

⇒ De quelle manière les projets et actions ont permis le développement d'initiatives en faveur du développement durable ?

#### 4. Encourager et développer les pratiques de coopération interterritoriale et transnationale

Objectifs / thématiques vous paraissant prioritaires sur la FA 4	Nb de votes
A Un développement des capacités des acteurs du Pays Cœur d'Hérault.	
<b>B Le partage des savoir-faire avec un (ou des) territoire (s) confronté(s) aux mêmes problématiques.</b>	<b>6</b>
C La poursuite du travail de recherche-action concernant la gestion du bâti agricole et de l'aménagement du territoire.	<b>2</b>
D Le partage d'expériences en matière de dév. des pratiques agro-écologiques, dans le domaine de l'oléiculture, la viticulture...	<b>4</b>
<b>E La valorisation et la protection des ressources locales, notamment les ressources naturelles et de plantes médicinales et aromatiques, ainsi que de l'agro-pastoralisme des Causses et Cévennes.</b>	<b>5</b>
<b>F La structuration et le dév. de l'offre d'Activités de Pleine Nature (APN), et la mise en réseau des prestataires touristiques à l'échelle des territoires.</b>	<b>5</b>
G Le soutien aux démarches professionnelles concernant les circuits courts, le tourisme rural et le décroisement des filières.	<b>3</b>
<b>Autres suggestions : l'oenotourisme</b>	

21

#### Citez 1 ou 2 Pistes de travail vous paraissant prioritaires sur la FA 4

N°	Pistes de travail	Nb de votes
1	Oenotourisme et Label Vignobles et Découvertes : projet d'actions communes à mettre en place sur 3 territoires (Beaunois, Bordelais, CH) sur la thématique accueil / « slow » /éco-tourisme	<b>8</b>
2	Grands Sites de France en Occitanie : projet de réseau aboutissant à un programme d'actions commun (énergies renouvelables, expérimentation mobilités douces,...)	<b>7</b>
3	Etude et valorisation des pratiques agro-sylvo-pastorales en zone de garrigues (CH / Pic St Loup)	<b>3</b>
4	La Compagnie du Griffon : Création artistique de territoire avec création d'un support vidéo diffusable (Lozère Gévaudan, Pic St Loup, CH)	
5	Tiers-lieux : mise en réseau /structuration offre sur le territoire / schéma des tiers-lieux /flux & télétravail	<b>3</b>

#### Question évaluative et indicateurs de la FA 4

Question évaluative	De quelle manière le projet ou l'action a permis de dével. les pratiques de coopération interterritoriale ou transnationale sur le territoire ?		
Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible 2020	Valeur atteinte par le GAL
Réalisation	Nb d'actions de coopération expérimentales/projets de coopération pilotes réalisés	<b>2</b>	<b>0</b>
Réalisation	Nb de projets intégrant un partenariat public/privé	<b>2</b>	<b>0</b>
Résultats	Evolution de la diversification des partenaires hors France	<b>plus 2</b>	

Pensez-vous que la question évaluative de la FA 4 soit adaptée ? avez-vous une nouvelle proposition de question ou un autre indicateur plus adapté à suggérer ?

5 réponses :

- RAS
- Oui Question adaptée
- A améliorer
- Oui Question adaptée
- Comment le projet ou l'action a développé un savoir-faire en s'inspirant d'autres régions en avance sur nous ?

## 5. Soutenir l'animation, la gestion, la communication et l'évaluation du programme au service de la stratégie locale de développement

### Objectifs opérationnels de la FA :

A. L'animation thématique de chaque axe de la stratégie du GAL

B. L'accompagnement et la gestion du suivi collectif et individuel des porteurs de projet.

3 Dossiers programmés (Animation - Gestion du programme LEADER porté par le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault)

23

### Avez-vous des suggestions à faire pour améliorer le fonctionnement du programme LEADER ?

#### 5 réponses :

- Binôme par dossier le plus en amont possible soit avec un référent territoire soit par la compétence d'expertise
- Simplifier les procédures et faciliter l'accès aux cofinancements
- Mettre beaucoup plus en lumière les actions réalisées ou en cours de déploiement, notamment visite élus techniciens acteurs plus fréquentes
- Voir plus haut - travailler sur l'émergence de projets pouvant être soutenus mais qui ne sont pas pour l'heure proposés
- Votes à bulletins secrets systématique lorsqu'une collectivité territoriale ou organisme dépendant d'une com. Com. est concernée

### Question évaluative et indicateurs de la FA 5

Question évaluative	De quelle manière les projets et les actions ont permis la mise en œuvre de la stratégie du GAL ?		
Type d'indicateurs	Indicateurs	Cible 2020	Valeur atteinte par le GAL
Réalisation	Nb de porteurs de projets accueillis	80	137
Réalisation	Nb moyen de projets présentés par Comité de programmation	4	4,75
Résultats	Nb d'Evaluation(s) du programme réalisée (s)	2	1 en cours

Pensez-vous que la question évaluative de la FA 5 soit adaptée ? avez-vous une nouvelle proposition de question ou un autre indicateur plus adapté à suggérer ?

#### 4 réponses :

- Nb de projets programmés. Nb d'action d'animation et Nb d'action de communication réalisées
- RAS
- oui
- Oui
- Associer les entreprises dès que possible